

**ACTIVITÉS DE LOISIRS DE SOIR**

Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
<i>Clan des fantastiques</i>	DI et/ou TSA 6 à 14 ans	Tous les MARDIS De 16h à 18h  Disponibilités : 8 places Débutant le 19 avril 2022	Cette activité a lieu tous les mardis pendant 8 semaines consécutives, débutant le 19 avril 2022.  Au programme : kick ball, soccer, tag, babyfoot, jeux imaginaires, etc. Une belle activité qui permet de socialiser et bouger !  Chaque participant doit prévoir des vêtements adéquats pour les activités extérieures ainsi qu'une bouteille d'eau.  Le coût inclut un souper complet à l'AGDIA.	160 \$
<i>Baignade au Centre Aquatique Desjardins</i>	DI et/ou TSA 12 ans et +	Tous les MARDIS 18h30 à 20h30  Disponibilités : 12 places  Débutant le 19 avril 2022	Cette activité a lieu tous les mardis pendant 8 semaines consécutives, débutant le 19 avril 2022.  Une belle activité qui permet aux participants de bouger pour le plaisir et de se faire des amis. L'activité est suivie d'une collation dans les locaux de l'AGDIA. <b>Les participants doivent être déposés et ramassés aux locaux de l'AGDA situés au 17 rue Saint-Urbain.</b>  Le coût inclut la collation et l'entrée à la piscine.	125\$
<i>Club de marche</i>	DI et/ou TSA 12 ans et +	Tous les MARDIS De 18h30 à 20h30  Disponibilités : 14 places  Débutant le 19 avril 2022	Cette activité a lieu tous les mardis pendant 8 semaines consécutives, débutant le 19 avril 2022.  Une activité physique très appréciée où l'on a l'occasion de discuter ensemble tout en découvrant la ville et ses parcs.  Prévoir des vêtements confortables et une bouteille d'eau.  En cas de mauvaise température, les participants resteront dans nos locaux et feront différents exercices tels le Yoga, Zumba, exercices d'endurance musculaire modérés, exercices de respiration, etc.  Le coût inclut une collation et breuvages.	105 \$

Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
<i>Soirée sociale</i>	DI et/ou TSA 12 ans et +	Tous les <b>MERCREDIS</b> 18 h 30 à 20h30  Disponibilités : <b>24 places</b>  Débutant le <b>20 avril 2022</b>	Cette activité a lieu tous les mercredis pendant 8 semaines consécutives, débutant le 20 avril 2022.  Elle permet aux participants de se réunir pour échanger autour d'activités ludiques et éducatives tels jeux de cartes, OKO, questionnaires, jeux de société ou casse-têtes, tout en jasant. De plus, les participants auront l'opportunité de jouer au BINGO deux fois par mois.  Le coût inclut les prix bingo, une collation et breuvages.	110 \$
<i>Atelier d'arts</i>	DI et/ou TSA 12 ans et +	Tous les <b>MERCREDIS</b> De 18 h 30 à 20 h 30  Disponibilités : <b>14 places</b>  Débutant le 20 avril 2022	Cette activité a lieu tous les mercredis, pendant 8 semaines consécutives, débutant le 20 avril 2022.  Au cours de la session, les participants auront la chance de découvrir une multitude de médiums et d'équipement à travers les différents projets proposés. Chaque semaine un nouveau projet d'art est proposé, mais il est possible que certains projets s'échelonnent sur plus d'une semaine. Les médiums explorés incluent différentes sortes de peinture (acrylique, gouache, à l'huile, sur tissu), différentes sortes de papiers (soie, construction, papier de différentes épaisseurs), pinceaux, colles, laines, cordes, fils d'acier, bois, céramique, argile, sable, plâtre, feutrine et autres textiles, etc.  Le coût inclut une collation, breuvages et les fournitures d'arts.	120 \$
<i>Soirée de filles</i>	Jeunes femmes avec DIL et/ou TSA 16 ans et +	Tous les <b>MERCREDIS</b> 18h30 à 20h30  Disponibilités : <b>12</b>  Débutant le 20 avril 2022	Cette activité a lieu tous les mercredis pendant 8 semaines consécutives, débutant le 20 avril 2022.  Des activités sont proposées tel le tricot, manucure, confection de bijoux, jeux de société ou autre, selon leurs intérêts, tout en sirotant un thé ou une tisane, <b>ainsi que 3 sorties en groupe dans la communauté, dont une au mini-putt, une au Chocolat Favori et une dernière au Café de la Brûlerie.</b> Le but est de favoriser les échanges et discussions entre femme et fille sur des sujets communs ou sujets qui les préoccupent. Les conversations sont encadrées par l'animatrice.  Le coût inclut une collation, breuvages et le matériel nécessaire aux activités ainsi que les dépenses d'entrées et de collations aux sorties.	155\$

Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
<i>Club social (Sans sorties)</i>	TSA et /ou DIL 12 ans et +	<b>Tous les JEUDIS 18 h 30 à 20 h 30</b>  Disponibilités : 20 places	Cette activité a lieu tous les jeudis tout au long de l'année.  Le Club réunit de jeunes adultes qui se rencontrent pour socialiser, briser l'isolement et se créer un réseau d'amis.  Au programme : Échanges et discussions, jeux de consoles, jeux de société, films et partie de Donjon Dragon sur table animée par un instructeur désigné.  Le coût inclut une collation et breuvages.	20\$ par mois
<i>Club social incluant des sorties de groupe dans la communauté</i>	TSA et /ou DIL 12 ans et +	<b>Tous les JEUDIS 18 h 30 à 20 h 30</b>  Disponibilités : 20 places	Cette activité a lieu tous les jeudis tout au long de l'année.  Le Club réunit de jeunes adultes qui se rencontrent pour socialiser, briser l'isolement et se créer un réseau d'amis. Des sorties dans la communauté sont organisées tous les mois avec les participants.  Au programme: Échanges et discussions, jeux de consoles, jeux de société, films, partie de Donjon Dragon sur table animée par un instructeur désigné et une à deux sorties et marches dans le quartier par mois.  Le coût inclut une collation et breuvages, ainsi que le coût des sorties dans la communauté. Exemple de sorties : au Amadéka Évasion, Motion Parc Évolutif, Restaurant, Quillorama, Dooly's, Chocolat Favoris, festivals et événements.	50\$ par mois
<i>Ateliers culinaires</i>	TSA et /ou DIL 16 ans et +	<b>Tous les JEUDIS De 17h30 à 20 h 30</b>  Disponibilités : 6 places  Débutant le 21 avril 2022	Cette activité a lieu tous les jeudis pour 8 rencontres, débutant le 21 avril 2022.  Activité conviviale où les participants apprennent à cuisiner ensemble pour ensuite déguster un souper complet. Au programme : soupes, salades, desserts, plats principaux et hors d'œuvres.  Le coût inclut le souper et breuvages, incluant entrées et dessert, ainsi que tous les ingrédients pour cuisiner le souper.	85\$
<i>Souper au Mikes entre amis</i>	TSA et /ou DI 12 ans et +	<b>Tous les JEUDIS 18h00 à 20h00</b>  Disponibilités : 20 places Débutant le 21 avril 2022	Cette activité a lieu tous les jeudis pour 8 rencontres, débutant le 21 avril 2022.  Souper amicale entre amis au restaurant Mike sur la principale à Granby  <b>Les participants doivent être déposées et ramassées au Restaurant Mikes.</b>  Le coût inclut le plat principal, breuvages, un dessert, les taxes et le pourboire.	210\$

Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
<i>Danse, musique et chants</i>	DI et TSA 12 ans et +	Tous les <b>VENDREDIS</b> 18 h 30 à 20 h 30  Disponibilités : 45 places  Débutant le 22 avril 2022	Cette activité a lieu tous les vendredis à partir du 22 avril.  Elle permet aux participants de se dégourdir en chantant et en dansant.  Le coût inclut une collation et breuvages.	105\$
<i>Quilles</i>  <i>Petites ou Grosses</i>	DI et/ou TSA 6 ans et +	Tous les <b>SAMEDIS AM</b> 9h30 à 11h30 Ou <b>PM</b> 12h30 à 14h	Tous les samedis du 26 février au 28 mai.  Le coût inclut trois parties et la location d'une paire de chaussure.  <b>Les participants doivent être déposés et ramassés au Quillorama de Granby.</b>	19,30\$ Par samedi
<i>Club Lego</i>	DI et/ou TSA 6 à 13 ans  <b>Débutant le 23 avril 2022</b>  DI et/ou TSA 14 ans et +  <b>Débutant le 30 avril 2022</b>	Tous les deux <b>SAMEDIS</b> 15h30 à 19h  Disponibilités : <b>8 familles</b>	Tous les deux samedis, pour un total de 4 rencontres.  Cette activité permet aux enfants de socialiser avec d'autres jeunes de leurs âges et de s'intégrer dans un lieu adapté à leurs besoins, autour d'un intérêt commun.  Les frères et sœurs des enfants sont les bienvenus.  Des jeux sont proposés tels la construction de Lego, jeux de ballons, jeux de quilles, etc.  Le coût inclut un souper complet et breuvages.	110\$ par famille
<i>Café-rencontre</i>	Parents d'enfant vivant avec une DI et/ou TSA de 6 à 13 ans  <b>Débutant le 23 avril 2022</b>  Parents d'enfant vivant avec une DI et/ou TSA de 14 ans et +  <b>Débutant le 30 avril 2022</b>	Tous les deux <b>SAMEDIS</b> 15h30 à 19h  Disponibilités : <b>8 familles</b>	Tous les samedis, pour un total de 4 rencontres.  Cette activité permet aux parents de se rencontrer pour échanger sur des enjeux parentaux et se crée un réseau. Les parents peuvent amener leurs enfants au Club Lego et profiter d'un petit répit et aller souper sans les enfants.  Des sujets de discussion sont proposés tels la vie sociale d'un parent d'enfants avec un TSA, la tombée du diagnostic, le rôle et les besoins du parent versus ceux de l'enfant, les trucs de parents, la sexualité de l'adolescent, etc.  Bien entendu, les deux parents des enfants sont bienvenus!  Le coût inclut une collation et breuvages.	35\$ par famille

**ACTIVITÉS ET SERVICES DE JOUR**

Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
<i>Centre de jour</i>	DI et/ou TSA De 6 à 99 ans	<b>Du lundi au vendredi 9 h à 16 h</b>  Ouvert tout au long de l'année, sauf pendant les 2 semaines à Noël  Service de garde disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30.	<p>Activités offertes : ateliers d'arts, jeux de table, marches journalières dans le quartier, jeux de société, jeux sur ordinateur et tablette, jardinage, etc.</p> <p>Les participants sont libres de choisir selon leurs intérêts et leurs capacités en tout temps.</p> <p>Un service de repas chaud et équilibré est offert au coût de 14\$ par jour, incluant un choix d'entrées (potage, salade ou crudités), un choix de repas principal, un choix de dessert, un choix de breuvage, ainsi qu'un choix de collations en matinée et en après-midi (fruit frais, yogourt, muffins, barres tendres maison, etc.).</p> <p>Pour ceux qui ne veulent pas se prévaloir du repas, veuillez <b>prévoir un lunch sans poisson ni crustacé</b> (car nous avons des membres sérieusement allergiques à ces aliments), deux (2) collations par jour, une gourde d'eau et un "icepack" dans la boîte à lunch.</p> <p>Prévoir des chaussures et des vêtements de rechange, le tout identifié au nom du participant et des vêtements adéquats pour les marches dans le quartier.</p>	27 \$ par jour
<i>Service de surveillance avant et après l'école</i>	DI et/ou TSA De 12 à 21 ans	<b>Du lundi au vendredi Tous les jours d'école De 7 h à 17 h 30</b>	<p>Service de surveillance avant et après l'école dans les locaux de l'AGDIA. Pour ceux qui bénéficient déjà des berlines de la commission scolaire, celles-ci viennent chercher les enfants le matin pour les amener à l'école, puis les ramènent le soir après l'école. Les parents viennent donc porter les enfants le matin et reviennent les chercher le soir à l'AGDIA.</p> <p>Une collation est incluse en après-midi.</p> <p>Les activités proposées aux enfants sont jeux de société, des jeux de table, des promenades au parc, des jeux extérieurs et des sports adaptés, du dessin, de la peinture à l'eau ou des bricolages divers ainsi que des jeux sur tablette et ordinateur, entres autres.</p> <p>Un reçu pour crédit d'impôt remboursable vous sera remis avant le 28 février de chaque année.</p> <p>Ce service est financé en partie par le ministre du Ministère de la Famille du gouvernement du Québec, selon le Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans.</p>	4,50 \$ le matin Et 4,50 \$ l'après-midi

Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
<i>Journées pédagogiques</i>	DI et/ou TSA De 6 à 21 ans	<b>De 9 h à 16 h</b>  <b>17 jours au courant de l'année scolaire</b>  Service de garde disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30	<p>Les activités proposées aux enfants sont jeux de société, des jeux de table, des promenades au parc, des jeux extérieurs et des sports adaptés, du dessin, de la peinture à l'eau ou des bricolages divers ainsi que des jeux sur tablette et ordinateur, entres autres.</p> <p>Des sorties peuvent être organisées (glissade, piscine, CINLB, etc.). Vous serez informés afin de prévoir les vêtements adéquats, le maillot, les serviettes et le « booster » au besoin.</p> <p>Veillez prévoir un <u>lunch sans poisson ni crustacé</u> (nous avons des membres sérieusement allergiques à ces aliments), deux (2) collations par jour, une gourde d'eau et un "icepack" dans la boîte à lunch.</p> <p>Prévoir des chaussures et des vêtements de rechange, le tout identifié au nom du participant.</p> <p>Un reçu pour crédit d'impôt remboursable vous sera remis avant le 28 février de chaque année. Ce service est financé en partie par le ministre du Ministère de la Famille du gouvernement du Québec, selon le Programme de soutien financier aux services de surveillance d'élèves handicapés âgés de 12 à 21 ans.</p>	20 \$ / jour
<i>Répit parental</i>	Enfants et jeunes adultes vivants avec une DI et/ou un TSA	<b>Du lundi au vendredi</b> <b>De 9 h à 20 h 30</b> Tout au long de l'année  Ouvert tout au long de l'année, sauf pendant les 2 semaines à Noël	<p>Un service de garde spécialisé vous est offert afin de vous permettre de prendre du temps pour vous, de participer à une activité, de pratiquer un sport, de participer aux cafés ou aux dîners rencontres de l'AGDIA ou autres.</p> <p>Un service de repas chaud et équilibré est offert au coût de 14\$ par jour, incluant un choix d'entrées (potage, salade ou crudités), un choix de repas principal, un choix de dessert, un choix de breuvage, ainsi qu'un choix de collations en matinée et en après-midi (fruit frais, yogourt, muffins, barres tendres maison, etc.).</p> <p>Pour ceux qui ne veulent pas se prévaloir du repas, veuillez <b>prévoir un lunch sans poisson ni crustacé</b> (car nous avons des membres sérieusement allergiques à ces aliments), deux (2) collations par jour, une gourde d'eau et un "icepack" dans la boîte à lunch.</p>	15 \$ par bloc de 3 heures

Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
<b>PASTEL -</b> <b>Programme</b> <b>Autonomie</b> <b>Socialisation</b> <b>Travail</b> <b>Entraînement</b> <b>Loisir</b>	Adultes vivants avec une DI et/ou un TSA	<b>Du lundi au vendredi</b> <b>De 9 h à 16 h</b> <b>Temps partiel ou temps plein</b>  Tout au long de l'année sauf pendant les 2 semaines à Noël  Service de garde disponible de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30	<p>Le projet PASTEL est un Programme de formations et d'ateliers dont l'objectif est d'offrir aux participants une vie active à leur plein potentiel, la fierté de travailler et le sentiment d'avoir leur place dans notre société.</p> <p>Des <b>formations</b> sont offertes pour développer l'autonomie ainsi que des habiletés sociales ou aptitudes gagnantes au travail, telles qu'apprendre à faire des demandes, suivre les consignes, être tolérant, utiliser des marques de politesse, respecter l'espace des autres, rendre service, etc.</p> <p>Des <b>ateliers de travail</b> sont mis en place afin d'enseigner des techniques de travail, telles qu'organiser son environnement pour être confortable et sécuritaire, travailler proprement et méthodiquement, minimiser le bruit, reconnaître le rôle de chaque personne dans une équipe de travail, etc.</p> <p>Des activités de <b>mise en forme</b> sont intégrées dans le programme afin d'inculquer de saines habitudes de vie et afin d'améliorer l'endurance à travailler pendant un certain nombre de temps continu. Par exemple, les participants sont encouragés à faire des marches, de la course, du patinage, de la glissade, de la baignade, de l'entraînement de parcours sur modules de type Ninja Warrior, du trampoline et des sports adaptés tel le hockey, soccer, etc.</p> <p>Toute une gamme de <b>loisirs</b> est également offerte afin de favoriser la socialisation et de prendre part à une vie stimulante tels que des jeux de société, de la danse, des ateliers d'arts plastiques, une troupe de théâtre, une chorale, des ateliers culinaires, entres autres.</p> <p>Un suivi personnalisé de la formation de chaque participant est assuré par une équipe d'éducateurs formés afin de stimuler l'estime de soi, assurer le succès dans l'acquisition de nouvelles compétences, et pour planifier avec nos partenaires leur parcours vers des plateaux de travail dans des entreprises, lorsque possible et souhaité par le participant. Il est cependant possible de demeurer dans le programme PASTEL à long terme pour ceux qui n'ont pas le désir ou la capacité d'aller travailler en entreprise.</p> <p><b>*Inclut un accès gratuit à des activités de loisirs et de mise en forme à tous les jours pour tous. Aussi, un crédit de 5\$ pour chaque journée de 3 heures et plus travaillée, sera offerte aux participants ayant une grande autonomie et applicable aux activités de soirs et aux quilles à l'AGDIA.</b></p>	0 \$, 6 \$ ou 12 \$ par jour selon le niveau d'autonomie du participant  (0 \$ pour les participants ayant une grande autonomie et la capacité de travailler aux ateliers plus de 5 heures par jour ;  6 \$ pour les participants ayant une bonne autonomie et la capacité de travailler plus de 3 heures par jour ;  Et 12 \$ pour tout participant autonome ou pas, capable de travailler au moins 1,5 heures par jour.)

Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
<b>APE – Ateliers préparatoires à l'emploi</b>	Jeunes adultes vivant avec une DI et/ou un TSA De 15 à 30 ans	<b>Du lundi au vendredi</b>  <b>De 9h à 16h</b> <b>Temps partiel ou temps plein</b>  Tout au long de l'année, sauf pendant les 2 semaines à Noël	<p>Programme de formations et d'ateliers préparatoires à l'emploi, accompagné d'un programme de mises en forme adaptées pour améliorer l'endurance et la capacité physique nécessaire pour garder un emploi.</p> <p>S'adresse à des personnes vivant avec des contraintes à l'emploi dont l'objectif du programme est d'enseigner les compétences et aptitudes gagnantes au travail, ainsi que trouver un emploi et s'y maintenir. La formation dure de quatre à dix-huit mois et se termine par un stage de quatre à huit semaines en entreprise.</p> <p>Le programme est offert en partenariat avec les gouvernements provincial et fédéral. Le programme vise à permettre à des jeunes vivants avec une déficience intellectuelle légère (DIL) et/ou un trouble du spectre de l'autisme (TSA) – qui ont fini l'école, mais qui ne sont pas tout à fait prêts à intégrer le marché du travail – d'acquérir les compétences requises en vue d'obtenir un emploi et de le maintenir.</p> <p>Le programme comprend aussi un volet de mise en forme, dont les bienfaits sont démontrés, pour améliorer l'endurance et la capacité physique des participants dans leur vie de tous les jours ainsi qu'en milieu de travail.</p> <p>Après avoir complété la première partie du programme, les participants sont prêts à poursuivre leur cheminement en mettant en pratique tout ce qu'ils ont appris. Avec la collaboration de précieux partenaires, la deuxième partie du programme vise à établir un pont entre la fin des études et du programme, et la recherche active d'emploi. Le stage en entreprise est une occasion inégalée pour les jeunes participants d'atténuer leurs appréhensions face à leur arrivée sur le marché du travail et d'avoir confiance en leurs capacités en ayant la possibilité de démontrer leurs aptitudes dans un contexte professionnel encadré.</p> <p>Le programme APE s'inscrit dans une initiative globale d'intégration où les participants cheminent à leur rythme et développent leur estime de soi en étant appelés à contribuer à la hauteur de leurs capacités à l'essor de leur communauté.</p>	<p>Aucun</p> <p>Allocation de participation pour les participants équivalente au salaire minimum jusqu'à concurrence de 35 heures par semaine</p>



Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
			<p><b>Que font les participants concrètement?</b>            Voici une liste non exhaustive d'apprentissages, d'activités et d'expériences clés du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Activités exploratoires</b> pour évaluer les aptitudes, acquis et intérêts des participants afin de préparer un plan individualisé et adapter le programme aux besoins et capacités du participant.</li> <li>• <b>Formations, jeux et activités formatrices</b> afin d'acquérir des compétences et aptitudes nécessaires au travail telles que la discrétion, les marques de politesse et de respect, développer l'autonomie, le sens de l'initiative, l'estime de soi, adopter de saines habitudes de vie, devoir d'un citoyen, droits de la personne, trucs pour gérer l'anxiété, l'hygiène, la salubrité, etc.</li> <li>• <b>Travail en ateliers</b> afin d'acquérir les compétences et aptitudes nécessaires au travail telles que la dextérité, suivre les consignes, la constance dans la production, l'organisation et salubrité du poste de travail, la rapidité d'exécution, l'utilisation sécuritaire des équipements, les étapes d'exécution de tâches, etc.</li> <li>• Activités de <b>mises en forme</b> afin d'augmenter l'endurance physique, la coordination et la gestion de l'anxiété, tels la marche, la course, le patinage, la glissade, la baignade, l'entraînement de parcours sur modules, le trampoline et des sports d'équipes adaptés tels que le soccer, le hockey, le karaté, etc.</li> <li>• <b>Séance d'orientation et suivis</b> mensuels du cheminement pour chacun des participants.</li> <li>• <b>Stage</b> en entreprise.</li> </ul> <p><b>Quels sont l'horaire, la fréquence et la durée du programme?</b>            Le programme de formations et d'ateliers est offert cinq jours par semaine, soit du lundi au vendredi de 9 h à 16 h. Le programme exige une fréquentation à temps complet et sa durée varie de quatre à dix-huit mois, selon les besoins de chacun des participants. Le programme se termine avec un stage d'une durée de quatre à huit semaines en entreprise. Les inscriptions se font tout au long de l'année selon les places disponibles.</p> <p><b>À quel endroit se déroulent les activités?</b></p>	

Activité	Clientèle visée	Date	Informations	Coût
			Les formations et les ateliers sont offerts au centre de services de l'AGDIA. Les activités sportives se pratiquent parfois à même le centre de services, mais nécessitent généralement des déplacements dans d'autres lieux.	

Veuillez-vous inscrire au <https://www.sport-plus-online.com/prmsmvc/Home/Index>, ou en sélectionnant "inscription" sur notre site au [www.agdia.org](http://www.agdia.org), ou en téléphonant au 450 372-0694.

**Modalité de paiement:** Les frais d'adhésion et d'activités sont payables en un (1), deux (2) ou trois (3) versements; le 1er versement doit être effectué avant le début des activités. Des arrangements pour paiements différés sont possibles. Vous pourrez payer lors de votre inscription en autorisant un chèque électronique lorsque vous passerez à la caisse. Les fonds pour le paiement seront ainsi directement prélevés dans le compte de banque que vous aurez identifié. Sinon, vous pourrez sélectionner votre paiement par chèque au nom de l'AGDIA et nous le faire parvenir par la poste. Vous pouvez également faire un virement bancaire au [info@agdia.org](mailto:info@agdia.org) ou passer à nos bureaux pour payer par carte de débit ou crédit.

Lors des activités ou services offerts par l'AGDIA, il est entendu que les participants sont sous supervision en tout temps.

Des activités extérieures sont prévues tous les jours lors des camps de jour et activités de jour. Il est possible que le dîner soit pris à l'extérieur sur des tables de pique-nique prévues à cet effet. Bien entendu, les sorties et les repas extérieures ne sont fait que si la température est clémente et n'est pas trop chaude ni trop froide.

Il est entendu que l'AGDIA entend promouvoir l'activité physique, l'hygiène, le respect et l'importance d'une saine alimentation dans toutes ses activités.

Il est recommandé d'apporter: un chapeau de soleil, un maillot de bain, une serviette de plage, du linge de rechange, des souliers d'intérieur en hiver, des mitaines et foulards appropriés en saison froide, le tout identifié, dans un sac à dos.

Tout **médicament** devant être administré à un participant devra avoir été prescrit par un professionnel de la santé, au nom du participant, fourni dans un dispill ou devra être accompagné d'un formulaire d'autorisation signé par le parent ou répondant, lequel formulaire est disponible à l'accueil ou sur notre site internet [www.agdia.org/règlements généraux/formulaires](http://www.agdia.org/règlements_généraux/formulaires).

Toute personne (enfant ou adulte) représentant un risque ou une menace pour la santé ou la sécurité des autres personnes fréquentant les activités de l'AGDIA, se verra refuser l'accès à celles-ci jusqu'à ce que des mesures appropriées aient été prises et assurent le respect de la santé et la sécurité de tous. Entre autres, une personne

fiévreuse, contagieuse, avec des poux, avec comportement agressif sérieux ou abusif, en état d'ébriété ou sous l'effet d'une drogue illicite, sera considérée comme représentant un risque et une menace à la santé et sécurité des autres personnes fréquentant l'AGDIA.

**En cas d'absence :** Veuillez noter que tous les services sont dorénavant payables sur présences réservées, donc payable même si absent, sauf si vous nous avez avisé de l'absence au moins une semaine à l'avance et que nous puissions donner votre place à quelqu'un d'autre. Nous vous recommandons donc de nous aviser aussitôt que possible, surtout si vous prévoyez prendre des vacances, afin que nous puissions trouver quelqu'un à qui offrir vos places. Bien entendu, ces absences ne vous seront créditées que si nous vous avons confirmé que votre place a été donnée. Cette mesure est prise afin de maximiser les places disponibles et servir le plus de personnes possible, à un coût le plus raisonnable possible.

En cas d'urgence, le personnel de l'AGDIA prendra les dispositions nécessaires relatives à la santé du participant. Le parent ou répondant accepte d'assumer les frais qui pourraient en résulter (ambulance, etc.). Le parent ou répondant dégage le personnel de toute responsabilité face aux mesures prises. Il est entendu qu'en tout temps, il y a sur place au moins un membre du personnel qui a une formation en premiers soins et réanimation cardio-respiratoire.

**Reçus pour crédit d'impôt :** L'AGDIA émet en février de chaque année des Relevé 24 à titre de reçus pour frais de garde pour crédit d'impôt à tous les parents dont les enfants (sans limite d'âge) ont fréquenté les services je jour en semaine de l'AGDIA, c'est-à-dire pour le centre de jour, le service de surveillance avant et après l'école, les camps de jours d'été et de relâche, le répit parental, le programme PASTEL, etc. Les reçus sont émis automatiquement à tous les parents qui ont fourni leur numéro d'assurance sociale.

Le régime fiscal québécois comporte plusieurs mesures permettant de réduire l'impôt des familles, dont le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants. Ce crédit vous permet d'obtenir le remboursement d'une partie des frais que vous avez payé pour faire garder votre enfant, quel que soit son âge, s'il a une déficience intellectuelle.

**En cas d'annulation:** Dans l'éventualité où l'AGDIA devait annuler une activité déjà payée, l'AGDIA remboursera le consommateur pour les services non rendus en totalité. Dans le cas où l'AGDIA fournit les services, mais que le participant est absent, l'AGDIA n'en assume aucune responsabilité et ne remboursera pas le consommateur pour les services fournis dont il ne s'est pas prévalu. Dans le cas où le consommateur demande une annulation, l'AGDIA remboursera les frais payés, tel que prescrit à l'article 195 de la loi, a) et b) ci-dessous pour le nombre de jours stipulé, et ce entre la date de résiliation et la fin de l'activité.

**Droit de résiliation : Selon la Loi sur la protection du consommateur :**

Art. 193 : Le consommateur peut, à tout moment et à sa discrétion, résilier la participation à une activité au moyen d'un avis écrit à cet effet à l'AGDIA. L'activité est résiliée de plein droit à compter de l'avis de résiliation.

Art 194 : Si le consommateur résilie l'activité avant que l'AGDIA n'ait commencé à exécuter son obligation, la résiliation s'effectue sans frais ni pénalité pour le consommateur.

Art 195 : Si le consommateur résilie l'activité après que l'AGDIA ait commencé à exécuter ses engagements, les seules sommes que l'AGDIA peut exiger de lui sont : a) le prix des services qui lui ont été fournis, calculé au taux horaire, au taux à la journée ou au taux à la semaine stipulé dans le contrat et b) à titre de pénalité, la moins élevée des sommes suivantes : 50\$ ou une somme représentant au plus 10% du prix des services qui ne lui ont pas été fournis.

Art 196 : Dans les dix jours qui suivent la résiliation du contrat, l'AGDIA doit restituer au consommateur la somme d'argent qu'il doit à ce dernier.